

Le double repentir d’Austin. Enquête sur le mode de traitement du langage par Latour

Robin Foot

► **To cite this version:**

Robin Foot. Le double repentir d’Austin. Enquête sur le mode de traitement du langage par Latour. Symposium, Taylor & Francis (Routledge), 2018, 22 (2), pp.88 - 106. 10.5840/symposium201822218 . hal-01931487

HAL Id: hal-01931487

<https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-01931487>

Submitted on 22 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le double repentir d’Austin. Enquête sur le mode de traitement du langage par Latour

Robin Foot, (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés, laboratoire de recherche commun au CNRS, à l’École des Ponts et à l’Université Paris Est-Marne-la-Vallée)

La théorie du langage adoptée par Latour dans ses enquêtes tourne le dos au « *linguistic turn* » et revient à une conception « *descriptive* » du langage. Cet article vise à questionner cette hypothèse à partir d’une enquête sur son rapport au langage. L’absence de référence à la théorie des actes de langage constitue un point d’entrée à ce questionnement.

The theory of language adopted by Latour turns away from "linguistic turn" and comes down to a "descriptive" conception of language. This article seeks to questioning this hypothesis from a survey of its relationship to language. The lack of reference to the theory of speech acts constitutes a starting point to the issue.

Introduction

Latour, dans son anthropologie du monde moderne, a développé une théorie du langage robuste susceptible de l’accompagner dans les différents lieux où il a mené ses enquêtes. L’économie de cette stratégie réside dans la capacité qu’il a de passer d’un terrain à l’autre sans changer de registre pour rendre compte de ses explorations. Si cette théorie a fait preuve de son efficacité, elle a supposé une sorte de réduction du langage, au moins dans un premier temps, à un rôle instrumental, essentiellement référentiel. Dans une telle perspective, les mots ne font rien par eux-mêmes, ils servent à dire les choses.

Dès lors, les façons de parler des indigènes qu’il rencontre et qu’il suit lors de ses enquêtes ne l’intéressent pas vraiment puisque c’est ce dont ils parlent, les objets qui circulent dans leurs discussions, qui sont le véritable sujet de sa recherche pour comprendre la manière dont nous inventons notre société¹. La prise de distance avec les langages indigènes est explicitement revendiquée. Il s’agit en effet de « *s’approcher des sciences, contourner le discours des savants, devenir familier de la production des faits, puis s’en retourner chez soi et rendre compte de ce que font les chercheurs dans un métalangage qui ne doit rien au langage qu’il s’agit d’analyser* » (VL, 23)². De *La vie de laboratoire* à *l’Enquête sur les modes d’existence*, de 1979 à 2012, soit pendant plus de trente ans, Latour est toujours à la recherche d’un métalangage qui lui permette de ne pas confier à des « *jeux de langage* » le soin de dire la diversité du monde³.

Mais ce souci de mise à distance des mots du terrain tend alors, potentiellement, à épurer l’analyse des éléments de langage que les indigènes inventent pour que les mots disent autre chose que ce qu’ils semblent dire : invention dont un des enjeux peut être, précisément, de

¹ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2005 ; Bruno Latour et Steve Woolgar, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, trad. par M. Biezunski, Paris, La Découverte, 1996. Par la suite, l’abréviation VL sera utilisée dans le texte pour citer ce dernier livre.

² Callon s’accorde avec Latour pour que les « *descriptions* » et « *explications* » soient « *laissées à la discrétion de l’observateur* ». Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieuc », *L’Année Sociologique*, vol. 36, 1986, p. 169-208.

³ Bruno Latour, *Enquête sur les modes d’existence. Une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte, 2012. Par la suite, l’abréviation EME sera utilisée dans le texte.

troubler la compréhension du sens de leur action afin de ne pas être gêné par une quelconque opposition à la poursuite de cette dernière.

L'invention des « règles de langage » qui détournent le sens de l'action par la substitution d'un mot chargé de sens par un autre, plus neutre, dire « solution finale » plutôt que « extermination⁴ », fait partie des stratégies déployées par les indigènes pour poursuivre leur action. Si l'on corrigeait ces stratégies pour dire « les choses comme elles sont en réalité », l'analyse passerait alors à côté d'une part importante de notre façon de produire la société. De la même manière, on éluderait toutes les autres stratégies développées par les acteurs pour produire de l'ignorance, pour instiller du doute ou produire des contre-vérités⁵.

Mais d'autres situations ne relèvent même pas d'une stratégie du mensonge intéressé. La manière dont un acteur s'exprime peut laisser entrevoir, au travers d'un mot, d'une expression, voire d'un silence, une incertitude de l'acteur lui-même sur le sens donné à son action. Si l'acteur ne sait pas exactement ce qu'il fait, cette incertitude complique singulièrement le travail de compréhension du sens de l'action pour le chercheur.

Ainsi les silences de Gino⁶, le lapsus du pape Wojtila⁷ ou les fantasmes des responsables de la sécurité ferroviaire⁸ ne donnent pas immédiatement le mode d'emploi de leurs énoncés. La compréhension de ces énoncés ne peut être sans dommage rabattue sur une logique de l'intérêt ou sur une interprétation de la psyché individuelle des acteurs. Donc, la tentation peut être grande de considérer ces éléments troubles comme des données sinon insignifiantes du moins a-signifiantes et de les « contourner ».

Il ne s'agit pas de réduire la compréhension d'une action au seul sens qu'en donne l'acteur par ses dires (qu'ils soient sincères, mensongers ou incertains) et ses silences, mais d'intégrer le sens qu'il en donne à cette analyse. Plus l'acteur semble en délicatesse avec le sens de son action, plus l'analyse de cette confusion peut, en retour, nous éclairer sur les déterminants de l'action, nous en donner une compréhension plus large ou, au contraire, nous en montrer les limites.

Latour fait du langage une servante docile des choses, dénuée de force propre. Cette position, pour comprendre l'action, ne semble tenable que dans l'espace de la science. Dans d'autres mondes, que ce soit celui du droit ou de l'industrie, les mots peuvent agir sans avoir à faire référence à des choses existantes. D'ailleurs, dès que Latour abandonne, au moins provisoirement, ses laboratoires de la science pour entrer, par exemple, au Conseil d'État ou s'occuper du climat, à partir des années 2000, le langage acquiert de l'autonomie.

À partir de ce moment-là, les actes de langage et leur félicité acquièrent un droit de cité dans les réseaux qui font société. Austin qui semblait, jusque-là, ne pas faire partie de sa bibliothèque devient une référence explicite. On ne peut certainement pas attribuer l'absence de référence à Austin dans les textes antérieurs à une méconnaissance par Latour de cet auteur. Son absence, puis sa présence, nous paraissent devoir être interprétées comme un

⁴ Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, trad. par A. Guérin et M.-I. Brudny-de Launay, Paris, Gallimard, 1991, p. 144-45.

⁵ Robert N. Proctor, *Golden holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, trad. par J.-F. Hel Guedj, Paris, Équateurs, 2014 ; Naomi Oreskes et Erik Conway, *Les marchands de doute*, trad. par J. Treiner, Paris, Le Pommier, 2012.

⁶ Michel Callon et Vololona Rabeharisoa, « La leçon d'humanité de Gino », *Réseaux*, vol. 4, n° 95, 1999, p. 197-233.

⁷ Carlo Ginzburg, *A distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, trad. par P.-A. Fabre, Paris, Gallimard, 2001, p. 181-86.

⁸ Robin Foot, « La folie des uns fait le travail des autres, la vacma et le tramway », *Travailler*, vol. 2, n° 38, 2017, p. 79-117.

marqueur d'une inflexion dans le rapport entretenu par Latour au langage. Quand apparaît la référence aux actes de langage, la science entre en société et perd, pour partie, son aura. Elle cesse d'être un acteur qui, pour dire le monde, peut s'appuyer sur l'autorité de la Science pour devenir une institution en quête de confiance pour contribuer à sa définition (EME, p. 15-18).

Nous voudrions enquêter sur cette transformation du rapport de Latour au langage et en comprendre les implications éventuelles du point de vue de la recherche empirique.

I. Le langage référentiel de la « sociologie de la traduction »

La sociologie de la traduction s'est essentiellement attachée au travail d'émergence d'une « chose » dans un nom que réalisent les scientifiques. Le nom devient son identité langagière qui autorise une économie du langage basée sur la référence ; la seule énonciation du nom suffit à convoquer la chose en société. C'est à cette économie que Latour pense quand il évoque ce voyage où Gulliver rencontre des académiciens qui ont inventé « *un nouveau langage par chose* ». Mais ce langage est lourd à manier. Avec le langage par mot, on peut « *s'en tenir à la forme sans avoir à s'embarrasser de la matière*⁹ ». Dans cette théorie référentielle, l'invention du mot est le moment où il se « *charge* » de la matière de la « chose » représentée sans s'en embarrasser.

La manière qu'ont les scientifiques de nommer devient alors un passage obligé pour comprendre la mise en forme de notre monde. Les scientifiques sont les acteurs de ce travail de nomination qui arrache le monde à son indifférenciation.

I.1. Le travail scientifique et l'obsession de l'inscription littéraire

Le laboratoire est une usine à faire parler le réel. Sa technique consiste à produire et manipuler des « *inscripteurs* » ainsi qu'à former des agencements d'humain et de non-humain, susceptibles « *de transformer une substance matérielle en un chiffre ou un diagramme directement utilisable par l'un de ceux qui appartiennent à l'espace "bureau"* » (VL, 452). Son but est de créer des métrologies qui résistent à la fois aux épreuves du réel et aux controverses des collègues. Chaque énoncé scientifique manifeste explicitement un travail communautaire : celui des scientifiques pour « *écrire le livre de la nature* », au travers, par exemples, des systèmes de références ou de l'importance du PNB consacré par une société à ce travail (VL, 65-68). Dans ces investissements se lit l'importance pour nos sociétés de ce travail de prise en mot du réel, de mise en mot du monde¹⁰.

Les sociologues des sciences ont montré que le travail scientifique consiste essentiellement en la poursuite et la production d'« *inscriptions littéraires* » (VL, 33-45). En son temps, déjà, Tarde avait noté ce rapport à l'écriture comme une caractéristique singulière et remarquable de cet univers¹¹. Cette particularité manifeste non seulement une centralité de l'écriture dans les pratiques scientifiques, tant au niveau individuel que collectif, mais plus encore elle constitue une *fin* de cette activité. Dès lors que dans le nom, une « chose » connaît le succès, *un* débat sur sa nature se clôt. Cet achèvement de leur travail dans l'ordre du discours constitue probablement un trait original de ce milieu.

⁹ Bruno Latour, « Ces réseaux que la raison ignore. Laboratoires, bibliothèques, collections », dans M. Baratin et C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 25.

¹⁰ Bruno Latour, *La science en action*, trad. par M. Biezunski, Paris, La découverte, 1989, p. 97-160.

¹¹ Gabriel Tarde, *Les lois sociales*, Le Plessis Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1999, p. 125.

Dans la plupart des autres professions, l'énoncé ne sonne pas la fin d'un cours d'action. Au contraire du monde scientifique où le réel s'épure dans le signe discursif, ici, l'épaississement de l'énoncé et sa prise au corps d'autres réels sont l'enjeu central de l'énonciation. Dans ces milieux, les énoncés sont non des *fins* dans lesquels se réalise le travail mais des *médiateurs*¹² qui agissent dans d'autres espaces pour le modifier ; qui acquièrent leur sens dans les processus d'incorporation qu'ils provoquent.

Même si les frontières entre les scientifiques et les industriels sont poreuses, il y a une différence de nature entre les *actes de langage* qu'ils produisent. Pour les scientifiques, ils sont des *performances discursives* qui, *in fine*, s'évaluent dans cet espace-là. Un énoncé, si ses attaches au monde ne sont pas contestées, fait face, seul, à un moment donné, aux autres énoncés avec qui il entre en discussion. Sa pertinence au regard de sa contribution à l'*entendement* du monde s'évalue dans une suspension de la question de la référence au monde, sinon aucune discussion ne serait possible. Une suspension durable de ce rapport peut même être une base de développement fructueux pour une discipline. Les mathématiques en offrent l'exemple.

Par opposition, la pertinence des énoncés des managers est évaluée dans leur rapport immédiat au monde, par leur performativité. Dans ce cas, la suspension de ce rapport peut signaler un processus *d'aliénation culturelle* d'un groupe qui se traduit alors par la possible défaillance de l'action de ses membres¹³. La possibilité d'une défaillance de l'action ouverte par une énonciation manifeste également que le passage de l'idée à la « chose » n'est pas donné, qu'il constitue toujours une sorte de « saut périlleux » dont la *félicité* rend compte du rapport des acteurs au réel des situations qu'ils ont prétention à former.

1.2. Entre référence et performativité, le repentir d'Austin

À la différence d'un énoncé scientifique qui est un aboutissement dont la pertinence s'évalue entre pairs, un énoncé ordinaire initialise des processus. Il est un *mot d'ordre* qui trace la *carte* d'un territoire où opèrent et se « *distribuent les procès de subjectivation et les assignations de sujets dans la langue*¹⁴ ».

L'hypothèse de la sociologie de la traduction d'un langage principalement *référentiel* ne semble pertinente que dans le cadre de la production d'énoncés scientifiques où le travail de la référence est la norme. Mais ce rapport singulier à la référence relève spécifiquement des pratiques de ce milieu. Ailleurs, dans des situations ordinaires, ce sont les énoncés qui *assignent des places et des sujets* pour qu'une action se produise au-delà de l'énonciation. La manière dont un énoncé contribue à « construire » une situation, c'est-à-dire à accorder des actants dans un espace-temps particulier, ne peut être compris que dans un cadre pragmatique ; celui des *membres* qui peuplent cette situation à ce moment précis. Qu'un actant de la situation ne soit pas à sa place ou qu'un élément de l'énoncé soit modifié, c'est le sens même de l'action qui s'en trouve affecté¹⁵.

Dit autrement, l'énoncé réalise concrètement une phrase « *localisée en un point déterminé de l'espace et du temps*¹⁶ ». Si les énoncés ne jouent pas un rôle descriptif mais contribuent à

¹² Bruno Latour, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur des sciences*, Paris, La Découverte, 1993, p. 43-44.

¹³ François Sigaut, « Folie, réel et technologie », *Techniques et culture*, vol. 1, n° 15, 1990, p. 167-79.

¹⁴ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit, 1980, p. 99.

¹⁵ Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologies*, trad. par M. Barthélémy, B. Dupret, J.-M. de Quiroz et L. Quéré, Paris, PUF, 2007, p. 54-55 ; Bernard Conein, « L'enquête sociologique et l'analyse du langage : les formes linguistiques de la connaissance sociale », Actes du séminaire « *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* », EHESS/CEMS, cahier n°3, *Arguments ethnométhodologiques*, 1984, p.5-30.

¹⁶ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1991, p. 279-80.

créer la situation, alors la dimension performative devient prépondérante et par conséquent l'hypothèse d'une forme référentielle généralisée du langage ne peut être retenue sans dommage pour l'analyse « compréhensive » des situations ordinaires¹⁷.

L'insistance à réduire le langage à sa valeur référentielle est pour le moins paradoxale. En effet, cela revient à faire des énoncés non des médiateurs mais plutôt de « *simples intermédiaires qui ne font rien par eux-mêmes* » et qui doivent perpétuellement s'« enchaîner » dans des dispositifs non discursifs. Seuls, ces derniers auraient une valeur. Cette réduction du langage est mise en scène avec des objets du quotidien¹⁸. À la manière des savants de *Balnibari*, le monde aurait adopté le langage objet. Les *gendarmes couchés*, les *porte-clefs d'hôtel*, la *double clef berlinoise*, un *groom*, une *ceinture de sécurité* ... tous ces objets permettraient une économie de parole et de morale. Le mot aurait toujours moins de force que n'importe quel panier tressé qui tient même quand la tresseuse est absente¹⁹.

Les mots n'ont plus besoin de produire du sens et d'exciter l'imaginaire des humains. Les choses ne cadrent pas seulement les interactions, elles sont le sens même des mots. Tout au plus, les mots amorcent les mises en discipline. Dans un tel cadre, nul besoin de se préoccuper des effets performatifs des énoncés. La force du mot est dans les choses.

La théorie des actes de langage est donc logiquement quasi absente de la sociologie de la traduction théorisée par Latour. Ainsi, quand le philosophe explicite sa position théorique sur l'analyse des discours et du langage dans « *Les tournants sémiotiques* », il n'est fait aucune référence aux théories pragmatiques en linguistique²⁰. La seule référence à Austin apparaît furtivement, de manière critique, sous la forme d'un appel de note quand il est question des énoncés et de leur action : « *La force (3) avec laquelle un locuteur envoie un énoncé n'est jamais suffisante, au début, pour prédire le parcours de cet énoncé...* »²¹. La note (3) précise : « *Le mot force est emprunté à Austin (1970) mais ne suppose encore aucune distinction entre force locutoire, illocutoire ou perlocutoire* ».

Mais à peine la question posée, la réponse tombe de manière implicite par l'abandon, l'effacement de cette référence lors d'une republication de cet article deux ans plus tard²². Cette disparition d'Austin dans le texte de 1993 constitue la marque d'un trouble qui aboutit à un *repentir* silencieux.

II. La faiblesse des actes de langage et la force du langage, le paradoxe de Latour

Ce *repentir* d'Austin est intrigant. En effet, Latour trouve intéressant la notion de force associée au langage, au fait de considérer le langage dans ses actes, dans sa double dimension de performance, produire un énoncé, et de performatif, ce que produit l'énoncé. Il rejoint sur ce point Austin qui, dans la progression de ses réflexions, en vient à considérer que « *la*

¹⁷ Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, trad. par J. Freund, Paris, Plon, 1992, p. 303-08 ; Patrick Pharo, *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 82-89.

¹⁸ Bruno Latour, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur des sciences*, Paris, La Découverte, 1993.

¹⁹ Bruno Latour, « *Piccola filosofia dell'enunciazione* », dans P. Basso et L. Corrain (dir.), *Eloquio del senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri*, Milan, Costa et Nolan, 1999, p. 71-94.

²⁰ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991, p. 84-88. Par la suite, l'abréviation JM sera utilisée dans le texte.

²¹ Bruno Latour, Philippe Mauguin et Geneviève Teil, « *Une méthode nouvelle de suivi des innovations. Le chromatographe* », dans D. Vinck (dir.), *La gestion de la recherche. Nouveaux problèmes, nouveaux outils*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 421.

²² Bruno Latour, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur des sciences*, Paris, La Découverte, 1993, p. 47.

*dichotomie performatif/constatif (...) doit être abandonnée au profit de familles plus générales d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres*²³ ».

Pourtant, en même temps que Latour efface la référence à Austin, il rabat le langage sur un rôle strictement référentiel de ce dernier, comme un « *intermédiaire transparent qui mettrait le sujet humain en contact avec le monde naturel* » (JM, 84). Comme si le fait que la langue puisse devenir un « *médiateur indépendant de la nature aussi bien que de la société* » (JM, 84) est un risque trop important pour accorder à des énoncés sans force une quelconque valeur performative.

Latour entretient donc un rapport ambivalent à la capacité du langage d'être un performatif. Il reproche aux actes de langage d'être sans force chez Austin mais il craint en même temps que le langage acquière assez de force pour devenir un médiateur indépendant de la nature.

Un retour à Austin semble nécessaire pour vérifier si ce rapport paradoxal de Latour au langage, critique de sa faiblesse et crainte de sa force, est fondé et s'il est nécessaire pour s'en prémunir d'adopter une théorie résolument pré-saussurienne du langage, de « réduire » le langage à « *une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses*²⁴ ».

II.1. Verba volant, scripta manent

Contrairement à une critique formulée par Bourdieu, le projet central d'Austin n'est ni de procéder à une « *analyse strictement formaliste des systèmes symboliques* », ni de faire preuve d'une « *ingéniosité purement formelle*²⁵ ». Pour Austin, « *l'acte de discours intégral, dans la situation intégrale de discours, est en fin de compte le seul phénomène que nous cherchons de fait à élucider* » (QDF, 151). Dans cette perspective, les locutions sont le passage pour accéder aux situations d'énonciation et leur classification est le moyen de comprendre leurs modalités de fonctionnement. Mais cet enjeu théorique se heurte aux liens de dépendance qui s'établissent entre les situations d'énonciation et les énoncés.

La critique de Bourdieu, si elle rate donc sa cible, désigne toutefois probablement le lieu où se situe l'impasse théorique d'Austin car si celui-ci énonce que l'important n'est pas dans les phrases mais dans les situations, dès lors la valeur performative d'un acte de discours ne peut jamais acquérir d'indépendance vis-à-vis « *de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectué* » (QDF, 148). Ce faisant, il inscrit son analyse dans la circularité d'un raisonnement où la compréhension de la valeur d'un énoncé, qui permet de saisir l'effectivité d'« *une situation intégrale de discours* », dépendrait forcément d'une analyse préalable de cette situation. C'est seulement après s'être assuré que « *les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question* » (QDF, 64) que l'on pourrait analyser la force performative d'un acte de langage !

Avec la remise en cause de la pertinence de l'opposition entre performatifs et constatifs, Austin semble pouvoir sortir de son impasse logique et suivre la félicité des actes de langage dans leur capacité à former des situations. Pourtant, il semble rester enfermé dans sa problématique initiale où la phrase domine l'énoncé. Ce parti pris le condamne alors à remonter sans cesse, en véritable Sisyphe de la linguistique, depuis l'énoncé à la phrase, de

²³ John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, trad. par G. Lane, Paris, Seuil, 1970, p. 152-53. Par la suite, l'abréviation QDF sera utilisée dans le texte.

²⁴ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1976, p. 97.

²⁵ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 113.

faire le constat, depuis la phrase, d'une indécidabilité de son pouvoir performatif et d'une obligation de retourner à la situation d'énonciation pour retrouver l'énoncé...

Si tout acte de langage est d'abord un acte *dans* la langue, chaque énoncé engage aussi sa « *félicité* » à l'épreuve d'autres mots dans des « *actes verbaux* » ou à l'épreuve de « *contextes muets* »²⁶. Sa performativité peut donc pour partie se lire dans sa manière de se lier à d'autres textes, de mettre en forme des discours et des choses. L'épreuve de réalité d'une locution ne passe plus par le critère de vérité mais par celui de félicité qu'il connaît dans l'engendrement des discours et des inscriptions. Cette prise en compte évite d'enfermer l'énoncé dans la situation d'énonciation et permet d'évaluer sa performativité dans les actes de langage ou dans les autres formes de passage à l'acte qu'il engendre. Si l'on veut analyser la performativité d'un énoncé, il faut suivre les effets de cet énoncé et non pas s'interroger sur les conditions de la performance qui le produit.

L'importance de la théorie des actes de langage réside en ce qu'elle insiste et met en évidence le fait que la parole *ne* fasse pas *que* rendre publique une transformation acquise par ailleurs : elle crée par un acte de discours un changement qu'elle contribue par là même à qualifier. Cette théorie rompt avec une conception instrumentale du langage dont la fonction essentielle serait de décrire un réel déjà-là, mais elle ne parvient pas à lui donner de la force. L'énoncé est toujours tenu en lisière des situations d'énonciation. Il reste toujours un « intermédiaire » qui ne fait rien par lui-même sinon porter l'idée, l'intention, la volonté, la pensée de l'énonciateur dans une situation d'interlocution.

Probablement, cette faiblesse des actes de langage tient au fait qu'Austin « *met en place un système d'équivalence oral/écrit dont le but est de rapprocher énoncés oraux et énoncés écrits, plus exactement d'assimiler l'écrit à l'oral* »²⁷. Cette assimilation de l'écrit à l'oral permet de comprendre l'impasse analytique dans laquelle se trouve Austin pour parler de l'acte de langage. En effet, sans traduction écrite d'un énoncé oral, les actes de langage ont peu de chance de se lier entre eux et de se recouvrir les uns les autres. L'acte de langage semble condamné à rester assigné à sa situation d'énonciation.

II.2. La félicité d'un baptême

L'acte de baptême permet de penser l'acte de langage puisqu'une fois la distinction constatif/performatif abolie, il est alors possible de penser le baptême ou l'inauguration non plus comme une classe exceptionnelle d'énoncés, rencontre improbable avec des « *abstractions dans la vie réelle* » (QDF, 149), mais plutôt tels des états limites dans un continuum d'énoncés. Tous les actes de langage s'apparentent ainsi aux actes de définition et de nomination qui sont les « *performatifs purs* » qui polarisent cette série.

L'analyse du baptême du *Queen Elisabeth* nous introduit à cette analyse des actes de langage.

« *Dans des circonstances appropriées* » dire « *Je baptise ce bateau le Queen Elisabeth* » (QDF, 41) revient à lui donner un nom sous lequel on le connaîtra dorénavant. Par contre, « *supposons, par exemple, que j'aperçoive un bateau dans une cale de construction, que je m'en approche et brise la bouteille suspendue à la coque, que je proclame « je baptise ce bateau le Joseph Staline » et que, pour être bien sûr de mon affaire, d'un coup de pied je fasse sauter les cales. L'ennui, c'est que je n'étais pas la personne désignée pour procéder au baptême. (...) Nous admettrons sans peine (...) que le bateau n'a pas, de ce fait, reçu de*

²⁶ Erving Goffman, « La condition de félicité. (2) », trad. par A. Kihm, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 65, n° 1, 1986, p. 97.

²⁷ Béatrice Fraenkel, « Actes écrits, actes oraux. La performativité à l'épreuve de l'écriture », *Études de communication*, vol. 1, n° 29, 2006, p. 69-93.

nom » (QDF, 56). Pourtant, parce que l'on suit Austin dans sa critique de l'illusion descriptive qui ramène toute évaluation d'un énoncé aux critères de vérité, on ne peut en aucun cas accepter cette conclusion. Contrairement à ce qu'il dit, ce bateau a effectivement reçu un nom mais la puissance de cet acte est faible. Il n'aura ce nom que pour peu de personnes. La force d'un acte de langage ne se juge pas en termes binaires de vérité ou de fausseté. Sa performativité s'analyse en degrés sur une échelle où se lie le malheur et le bonheur de l'action²⁸ (QDF, 47-52).

Si un « même » bateau a eu deux baptêmes, donc deux noms, le *Joseph Staline* et le *Queen Elisabeth*, pour connaître l'acte de langage qui a connu le plus de bonheur, il faut suivre les formes discursives qui ont été engendrées à partir de ces deux moments. Si le premier reste cantonné à quelques brèves dans des journaux locaux, à un manifeste d'un groupe néo-stalinien et à une fiche de police tandis que le second est gravé dans la coque de ce bateau, fait la une des journaux, s'inscrit dans des contrats d'assurance, des registres maritimes et prolifère de support en support, alors on pourra dire que le second a connu plus de bonheur que le premier mais pas que l'un est vrai et l'autre non. L'un s'inscrit plus durablement que l'autre dans le temps. La question de la « permanence » d'un énoncé permet de distinguer la force d'un énoncé²⁹ beaucoup plus qu'une interrogation sur son degré de vérité ou sur la légitimité de la situation d'énonciation.

Si Austin ouvre une piste pour penser le langage comme médiation, pour autant, parce qu'il ne parvient pas à sortir l'énoncé de la situation d'énonciation, il s'arrête en chemin.

Un test empirique permet de vérifier en quoi la prise en compte de ce bonheur de l'action permet d'économiser en tatillons et stériles questionnements sur la légitimité ou la sincérité des acteurs à prononcer les phrases qu'ils prononcent. Le bonheur d'une cérémonie n'a pas besoin d'être analysé au regard de la légitimité des acteurs à réaliser la situation. Ainsi en 1950, près de mille ouvriers occupent la tribune officielle et lancent le pétrolier *Ariane*. Nul ne viendra contester la réussite de ce lancement même si les « officiels » sont restés à terre, même si le champagne a été bu par les ouvriers plutôt que de se briser sur la coque du navire, même si *l'Internationale* alterne avec *La Marseillaise*³⁰.

Ce baptême d'*Ariane* permet de mettre en évidence que l'illégitimité des énonciateurs n'empêche pas un acte de langage de connaître le bonheur. Cet exemple suffit à défaire la prétention de vouloir juger de la force d'un acte de langage en interrogeant l'identité ou l'intention des acteurs.

III. La fiction et la performativité du langage

Si, au début des années 1990, le repentir de Latour à propos d'Austin indiquait une gêne à rendre publique cette référence, il ne faut pas en chercher la raison dans la faiblesse des actes de langage car cette faiblesse, il l'a contournée depuis longtemps avec l'hybridation du langage par les objets. Les demandes de l'hôtelier pour que les clients rapportent leurs clés sont renforcées par le poids et la forme des porte-clés ; les injonctions des panneaux de limitation de vitesse à la sortie des écoles sont étayées par des gendarmes couchés qui incitent

²⁸ John Langshaw Austin, « Performatif-constatif », actes du colloque « La philosophie analytique », *Cahiers de Royaumont*, vol. 4, 1962, p. 271-81.

²⁹ Béatrice Fraenkel, « Actes écrits, actes oraux. La performativité à l'épreuve de l'écriture », *Études de communication*, vol. 1, n° 29, 2006, p. 69-93.

³⁰ Yannick Guin, « Culture et rituels ouvriers. Lesancements de navires en Basse-Loire, XIX^e-XX^e siècles », *Ethnologie française*, vol. XIV, n° 2, 1984, p. 161-76.

les automobilistes qui aiment leurs amortisseurs à aimer les enfants des autres³¹. Dès lors que l'on peut suivre les effets d'un acte de langage sans avoir à s'interroger sur les intentions de l'auteur, il n'y a pas d'incompatibilité entre cette théorie et la sociologie de la traduction. Il suffit de suivre ce qu'enclenche un acte de langage³².

Ce n'est donc pas du côté de la faiblesse des actes de langage qu'il faut chercher les raisons du silence de Latour sur cette théorie mais, au contraire, du côté de la puissance des théories qui ont transformé le langage en système autonome où « *le langage est devenu à lui-même sa propre loi et son propre monde* » (JM, 85). D'une certaine manière, une fois n'est pas coutume, Latour semble partager l'idée de Bourdieu qu'Austin a voulu traiter des actes de langage dans une théorie où l'on considère « *le langage comme un objet autonome*³³ ».

Ne pas citer Austin serait donc pour Latour un moyen de se tenir à une distance prudente de la force obscure de « *l'Empire des signes* » (JM, 85), afin de ne pas être emporté dans le « *tournant linguistique* » (JM, 84). Certainement par précaution, Latour tord même le bâton dans l'autre sens en adoptant une théorie strictement référentielle où le langage n'a quasiment plus de force.

Que la langue puisse avoir de la force, cela l'embarrasse. Il craint cette puissance du langage. Dans ce texte sur la parole politique, il exprime cette crainte que la parole puisse faire des choses, créer des entités : « *En employant l'expression 'faire exister' l'agrégat par une parole de regroupement, je me rapproche dangereusement d'une expression que je voudrais pourtant éviter : celle de performatif*³⁴. »

Son rabattement du travail du discours au seul travail de la référence peut être considéré comme une stratégie pour gérer la controverse épistémologique qu'il entendait développer. Les polémiques ouvertes par Sokal et Bricmont³⁵, ainsi que les critiques virulentes de Bourdieu à son encontre³⁶, ont manifesté qu'une telle stratégie n'était pas forcément superflue au pays de Bachelard.

Pourtant, se tenir éloigné de la théorie des actes de langage n'a pas évité que l'accusation de relativiste post-moderne ne soit portée à l'encontre de Latour, lui qui clamait haut et fort n'être même pas moderne et surtout pas relativiste. Dès lors, cette retenue peut ne plus être de mise « *parce qu'il n'est plus temps de nous disputer sur le 'relativisme' des 'sciences studies'. Toute cette affaire est devenue trop sérieuse pour de telles chamailleries* » (EME, p.18).

S'il peut désormais reprendre le fil d'une réflexion sur le rapport du langage et du monde sans plus dissimuler sa référence à Austin, il hésite à recourir à « *la notion de force illocutoire* » comme synonyme du mode d'existence des régimes d'énonciation³⁷. Il lui préfère « *le beau*

³¹ Bruno Latour, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur des sciences*, Paris, La Découverte, 1993, p. 8-11 et 47-55.

³² « Ne parle-t-on pas de speech act (J.L. Austin, 1970), de text act (E. Coleman, 1988) ? (...) un chèque signé induit un virement d'un compte à un autre ; il suffit d'une signature au bas d'un acte notarié ouvrir les portes d'un appartement à un nouvel occupant, d'une instruction tapée sur un clavier d'ordinateur pour déclencher le démarrage d'une imprimante. » Michel Callon, « Réseaux technico-économiques et irréversibilité », dans R. Boyer, B. Chavanne et O. Godard (dir.), *Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Édition de l'EHESS, 1991, p. 205.

³³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 103.

³⁴ Bruno Latour, « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix*, vol. 15, n° 58, 2002, p. 150.

³⁵ Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 89-94; 115-121.

³⁶ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France. 2000-2001*, Paris, Raison d'agir, 2001, p. 55-66.

³⁷ Bruno Latour, « Sur un livre d'Étienne Souriau. Les différents modes d'existence », dans F. Coutois-L'Heureux et A. Wiame (dir.), *Étienne Souriau. Une ontologie de l'instauration*, Paris, Vrin, 2015, p. 17-53.

mot d'instauration » car « en prenant comme synonymes de mode d'existence des termes proches de la sémiotique ou de la linguistique (...), je risque de faire déraper le projet avant même qu'il ait pris la bonne direction³⁸ ».

Mais la clôture du procès en relativisme post-moderne intenté à Latour ne suffit pas à expliquer ce retour de la référence à Austin. Cela correspond aussi à sa longue enquête au Conseil d'État. Durant quatre ans, il a arpenté les couloirs de cette institution où l'on peut énoncer ce que doit être le réel, où la fiction étend son empire³⁹ : « *La fiction est un procédé qui, on l'a assez souvent signalé, appartient à la pragmatique du droit. Elle consiste d'abord à travestir les faits, à les déclarer autres qu'ils ne sont vraiment, et à tirer de cette adultération même et de cette fausse supposition les conséquences de droit qui s'attacheraient à la vérité que l'on feint, si celle-ci existait sous les dehors qu'on lui prête*⁴⁰. »

Les fictions ne sont pas seulement réservées aux œuvres d'art et ne restent pas cantonnées au Conseil d'État, elles sont produites dans une multitude d'instances. La fabrique du droit peut relever aussi bien d'un énoncé ministériel que du travail ordinaire d'un guichet d'une Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF). Contrairement à la stratégie de la référence aux choses, dans l'espace du droit, certains ont le pouvoir de « *commander au réel en rompant ostensiblement avec lui*⁴¹ ».

Ainsi, un ministre répare l'écriture lacunaire d'un texte instituant des taux différenciés de TVA pour le bœuf et le veau, en mobilisant une fiction dans un arrêté qui déclare : « *la viande de vache et la viande de génisse sont de la viande de veau*⁴². Un fonctionnaire d'une DDAF peut également, derrière son guichet, faire *comme si* « *des bœufs égorgés et dépecés dans un pré* » étaient « *morts naturellement* » afin que le paysan puisse justifier le fait qu'il ne les ait pas élevés le temps prévu pour avoir le droit de percevoir la « *prime spéciale bovin mâle* ». Le « *“vol après abattage” décrit par les gendarmes* » n'est, en effet, pas considéré réglementairement comme « *un cas de force majeure* » qui permette de justifier de l'interruption de l'élevage de ces bovins au regard de cette prime⁴³.

Mais le pouvoir des fictions sur le réel ne relève pas seulement du registre du droit. Dans l'espace industriel, au cœur de la sécurité ferroviaire, on voit des objets techniques inscrire dans leur forme des scénarios fantasmatiques. Ainsi, les dispositifs de veille, dont la fonction est d'arrêter le tramway en cas de défaillance du conducteur, ont un scénario, un « *script d'action*⁴⁴ », qui intègre la possibilité d'une mort crispée : type de défaillance physiologiquement impossible. Les responsables de la sécurité ferroviaire tiennent à s'assurer que les conducteurs de tramway ne mourront pas la main crispée sur le manipulateur traction. Ils obligent donc les conducteurs à relâcher le dispositif de veille très fréquemment pour prévenir ce risque irréel. Les conducteurs sont ainsi amenés à actionner la veille plus de trente fois par minute. Cette peur d'un fait qui n'a aucune base objective a, par contre, des effets sur la santé des conducteurs et la sécurité de conduite. La crainte d'une mort crispée relève peut-

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Bruno Latour, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La découverte, 2004, p. 68 et p. 253.

⁴⁰ Yan Thomas, « Fictio legis l'empire de la fiction et ses limites médiévales », *Droits*, vol. 1, n° 21, 1995, p. 17.

⁴¹ ---, « Fictio legis l'empire de la fiction et ses limites médiévales », *Droits*, vol. 1, n° 21, 1995, p. 17-63.

⁴² Philippe Jestaz, « La qualification en droit civil », *Droits*, vol. 2, n° 18, 1993, p. 45-53.

⁴³ Jean-Marc Weller, « La disparition des boeufs du Père Verdon. Travail administratif ordinaire et statut de la qualification », *Droit et société*, vol. 3, n° 67, 2007, p. 713-55.

⁴⁴ Madeleine Akrich, « Comment décrire les objets techniques? », *Techniques et Culture*, vol. 1, n° 9, 1987, p. 49-64.

être d'un pur fantasme mais cela ne l'empêche pas de mettre en forme le réel du travail de conduite⁴⁵.

La fabrication de ces fictions appartient à ce monde étrange que nous produisons tous les jours où, au contraire de ce qu'a développé Latour, le réel se charge de la force du mot. C'est précisément cette bifurcation entre le mot et la chose, entre le signe et le monde, qui pose problème à Latour (EME, pp. 237-261).

Le fait que des énoncés puissent être en délicatesse avec le réel ne les transforme pas en données qui seraient sans attaches avec le terrain, qui seraient suspendues au seul espace des signes comme accrochées au mur d'un musée. Les fictions que nous produisons dans chaque énoncé mettent à l'épreuve du réel leur existence comme le chat sur le paillason de la philosophie analytique qui attend qu'on lui ouvre la porte, ou ce mot « pipe » qui « *prend (...) la parole pour parler de lui-même : "Ces lettres qui me composent et dont vous attendez, au moment où vous entreprenez de les lire, qu'elles nomment la pipe, ces lettres, comment oseraient-elles dire qu'elles sont une pipe, elles qui sont si loin de ce qu'elles nomment ?"* »⁴⁶.

Dans cette tension, ces fictions peuvent espérer leur *naturalisation*. La fiction, comme n'importe quel artefact, ne s'oppose pas à réel mais à naturel. Si ces fictions échouent à cette épreuve de réalité, elles seront répudiées comme erreur, folie ou mensonge. Leur qualité de fiction sera dénoncée et l'on dira : « *ceci n'est pas une pipe* ».

Conclusion

Comprendre ces processus, où le rapport au réel se distend et s'estompe avec la production d'énoncés troubles, peut devenir stratégique car les cours d'action dans lesquels ces énoncés sont engagés inmanquablement viennent, à un moment donné, s'échouer non sur des épreuves de vérité mais sur des épreuves de réalité. Les actes de langage et leur performativité « *ne se contentent pas de représenter le monde* » mais ils « *le réalisent, le provoquent, le constituent aussi, du moins dans une certaine mesure et sous certaines conditions* »⁴⁷.

La controverse qui oppose politiques et industriels climatosceptiques à l'institution scientifique fait partie de ce moment où la mise en forme du monde par des énoncés est posée et qu'une controverse majeure essaie d'en définir les conditions (EME, 14-16). L'Anthropocène, cette période de la géohistoire qui voit l'humanité comme une force géologique prédominante, manifeste la puissance de nos énoncés en même temps qu'il pose, de manière cruciale, la question de notre référence au réel, de la possibilité d'une « *altération du rapport au monde* » pour reprendre « *le terme savant pour désigner la folie* »⁴⁸, qui se traduit par une altération effective de notre biosphère.

Dans un mouvement paradoxal, c'est en suivant les longs réseaux de référence dont Latour rend compte que l'on s'aperçoit que des énoncés en « *rupture avec le réel* », sous forme de fiction ou de folie, peuvent être les points d'enclenchement de séries de traduction susceptibles de mettre en forme le monde. La performativité des actes de langage n'est pas forcément empêchée, au moins pour un temps, par l'absence de leur accroche au réel du monde ou aux connaissances scientifiquement établies. Cela peut aboutir à un désastre mais ce n'est pas forcément le problème de ces acteurs.

⁴⁵ Robin Foot, « La folie des uns fait le travail des autres, la vacma et le tramway », *Travailler*, vol. 2, n° 38, 2017, p. 79-117.

⁴⁶ Michel Foucault, *Ceci n'est pas une pipe*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1973, p. 69.

⁴⁷ Fabian Muniesa et Michel Callon, "La performativité des sciences économiques », dans P. Steiner et F. Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009, p. 289-324.

⁴⁸ Bruno Latour, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond/La Découverte, 2015, p. 19.

D'une certaine manière, Latour est parvenu à démontrer qu'un acte de langage n'avait pas forcément l'obligation d'avoir une accroche autre qu'à l'imaginaire ou à la subjectivité d'un acteur pour avoir de la force. Il faut que cet acteur soit en situation d'enclencher des processus par sa signature, à l'instar d'un Président des Etats-Unis, par exemple.

Le discours, parce qu'il parle à l'imaginaire, parce qu'il enclenche des actions, parce qu'il fait des choses, a suffisamment de puissance pour être un acteur à part entière dans la production du monde. Il a un « *effet-monde... Le discours est démiurgique, il fabrique le monde, il le fait advenir*⁴⁹ ». Mais dès lors que le langage ne réfère pas seulement à un dehors mais le fabrique également, ces actes de langage parlent forcément aussi depuis l'imaginaire et l'histoire des acteurs.

La recherche de la manière dont nous faisons nos sociétés ne peut faire l'économie de la prise de risque que constitue ce passage incessant, à la surface des mots, entre le dedans et le dehors des acteurs. Il ne sert à rien de vouloir repousser, hors du langage, les fictions. Les fictions en sont les premiers habitants.

Plutôt que d'avoir peur du pouvoir des fictions, il nous faut au contraire les accueillir, comme ce fut fait autrefois avec les non-humains, afin de pouvoir comprendre ceux qui refusent leur mise à l'épreuve, « *ceux qui vont devoir très vite déchiffrer les injonctions de Gaïa, il serait bon qu'ils apprennent enfin à parler cette langue, sans opposer leur 'langage articulé' à un monde qui ne le serait pas.* » (EME, 260).

foot@enpc.fr

⁴⁹ Barbara Cassin, *L'effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995, p. 73.